

Aux Constituantes et Constituants

Fribourg, le 11 avril 2002

Convocation

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la

session d'avril de la Constituante

qui aura lieu les

- mercredi 24 avril 2002 à 14 h**
- jeudi 25 avril 2002 à 8 h 30 et 14 h**
- vendredi 26 avril 2002 à 8 h 30**

en l'Hôtel cantonal à Fribourg.

Nous vous rappelons que les séances du mercredi et du jeudi sont *open end*.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour des trois séances, consacrées à l'examen du solde des thèses de la Commission 4, des thèses de la Commission 5 et de la dernière partie de celles de la Commission 3 (Finances).

Comme de coutume, nous avons établi un document reprenant toutes les thèses au programme de la session dans l'ordre où elles seront traitées.

Nous vous remettons également le document présentant les thèses décidées par le plénum en mars.

En vue du point 4 de l'ordre du jour du mercredi 24 avril, vous recevez les comptes 2001 de la Constituante, qui sont conformes aux prévisions.

En vue du point 6 de la même séance (motion d'ordre du groupe PDC sur la procédure de consultation), nous vous adressons :

- une proposition du Bureau ;
- deux nouvelles versions de la planification-cadre des travaux et de leur budget prévisionnel ;
- un tableau du coût de fonctionnement par mois supplémentaire ;
- deux exemples de présentation des thèses (C1 et C3) pour la procédure de consultation.

En nous réjouissant de vous retrouver dans une dizaine de jours, nous vous prions de croire, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Bureau de la Constituante

La Présidente :

Katharina Hürlimann

Le Secrétaire général :

Antoine Geinoz

Autres annexes: - Procès-verbaux des séances plénières de mars 2002
- « SOS écouteurs »